



CHARTE SPORTIVE DE L'ENTRAINEUR

L'association ILLE BASKET entend promouvoir une éthique sportive fondée sur :

- ✓ Plaisir et Convivialité
- ✓ Honnêteté et Loyauté
- ✓ Esprit d'équipe et Tolérance
- ✓ Compétitivité et Performance
- ✓ Entraide et Esprit associatif.

D'une manière générale, toute vie **associative** nécessite des règles et le respect de celles-ci. La présente charte sportive est destinée à les fixer, non sous la contrainte mais dans le cadre d'une discipline de vie librement consentie par chacun des membres et sympathisants d'Ile basket. Son respect, seul peut être le garant de l'harmonie nécessaire à la bonne évolution du club.

Le fait de s'inscrire à **ILLE BASKET** implique l'entière acceptation et le respect des chartes. Elles ont pour objet de définir les modalités de fonctionnement et les engagements entre le club et l'adhérent.

Les chartes précisent les **droits** et les **devoirs** de chacun des acteurs afin de garantir la cohésion dans la vie du club.

Tout **signataire** de la Charte est associé à l'image du club aussi bien sur le terrain qu'en dehors.

Les adhérents se doivent d'être irréprochables, des sanctions pourront leur être imposées, qui pourront aller jusqu'à la **radiation** de la licence, sans **remboursement** de celle-ci.

L'ENTRAINEUR A DROIT

- A suivre les **formations** fédérales (entraîneur, arbitrage ou table de marque). Pour cela, mon club m'informera des formations organisées par la Fédération Française de Basket-ball.
- Au Plaisir du jeu qui ne va pas sans la possibilité d'initiative et le risque d'erreur,
- Au **respect** de ses **joueurs** et de leurs **parents**, des dirigeants, des adversaires, et de tout l'environnement en match notamment,
- A la reconnaissance de ses **efforts**, de ses progrès et de ses **difficultés**,
- A l'attitude exemplaire de ses joueurs, dirigeants et adversaires,
- A l'expression, auprès des responsables des problèmes qu'il pourrait rencontrer.
- A un **défraiement** pour les missions exercées auprès du club.

L'ENTRAINEUR A LE DEVOIR

- D'être **assidu** et ponctuel,
- D'arriver 10 mn avant le début de la séance pour être prêt à débiter à l'heure prévue,
- D'informer d'un éventuel **retard** ou d'une absence, dans les meilleurs délais,
- De s'assurer que tous les joueurs ont été **récupérés** par les parents,
- D'être éducateur en prônant le **respect** de chacun, d'enseigner les règles et les valeurs du basket par des contenus adaptés à l'âge des joueurs,
- D'organiser en collaboration avec le parent référent d'équipe, les **déplacements** (heure, lieu de rendez-vous et co-voiturage),
- D'être à l'écoute des **enfants** et des **parents** pour toutes questions sportives,
- D'être **responsable** du sac de maillot, de son contenu (maillots, pharmacie, trombinoscope...) en collaboration avec le parent référent d'équipe,
- De s'assurer de la **participation** des joueurs de l'équipe sur les tables de marques.
- De **s'acquitter** de la somme due aux instances fédérales lors de **non-respect** aux règles de la fédération.(Faute technique ou autre)

RÈGLES DE VIE DU CLUB

- ✓ Véhiculer une image **positive** de notre association,
- ✓ Prendre le temps en fin d'entraînement de ranger le matériel utilisé et saluer les joueurs et les parents,
- ✓ Respecter scrupuleusement le matériel et les installations du club,
- ✓ Respecter le rôle de chacun,
- ✓ Répondre favorablement à toute **convocation** demandant une implication dans la vie du club,
- ✓ Encadrer son équipe et ranger le gymnase à la fin des matches à domicile,
- ✓ Être présent aux **événements** organisés par l'association.

POUR CONCLURE, LE FAIR-PLAY C'EST LE RESPECT DE L'ADVERSAIRE, DE L'ARBITRE, DE L'EQUIPE, DU CLUB. L'ADHERENT S'ENGAGE A RESPECTER ET DEFENDRE CES VALEURS. TOUTES CES VERTUS FONT D'ILLE BASKET UN CLUB RESPECTABLE ET RESPECTE.